



MUNICIPALITÉ DE
Frampton

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE FRAMPTON

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 07-2008 AFIN D'APPORTER CERTAINES PRÉCISIONS SUR L'IMPLANTATION DES SERRES AGRICOLES EN ZONE AGRICOLE

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

Avis public est donné par la soussignée de ce qui suit :

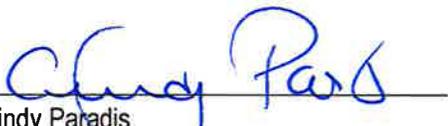
Lors d'une réunion tenue le 20 mars 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- « **Premier projet de règlement numéro 2023-11** modifiant le règlement de zonage numéro 07-2008 afin d'apporter certaines précisions sur l'implantation des serres agricoles en zone agricole ».

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement est prévue le **17 avril 2023 à 17h30**, dans la salle du conseil située au **107, rue Sainte-Anne, Frampton (QC), G0R 1M0**. Au cours de cette consultation, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer peuvent le faire de façon orale ou en déposant un mémoire.

Le texte de ces projets de règlement et l'illustration des zones concernées sont disponibles sur le site web de la Municipalité (<https://www.frampton.ca/>). Une version papier est disponible sur demande au bureau de la soussignée

Donné à Frampton (Québec), ce **27 mars 2023**.



Cindy Paradis
Directrice générale et greffière-trésorière